

LES ATTITUDES A L'EGARD DE L'EMPLOI CHEZ LES JEUNES DESCOLARISES SANS QUALIFICATION

par André HAUSER, Sociologue

La Côte d'Ivoire, pays à vocation agricole, connaît actuellement une situation de l'emploi qui est préoccupante.

En milieu rural la croissance de la population diminue avec le départ des jeunes. Elle n'est plus compensée par l'immigration étrangère et les besoins en force de travail nécessaire à la production agricole, non seulement à son développement, mais même à son maintien au même niveau, dépassent les disponibilités en main d'oeuvre du milieu rural depuis 1974.

En milieu urbain, entre 1970 et 1975, la population d'âge actif a augmenté de près de 9 % par an tandis que l'ensemble des emplois de tous les secteurs n'a augmenté que de 7 %.

En conséquence le chômage urbain se développe et il porte notamment sur les jeunes déscolarisés à la recherche de leur premier emploi.

A la demande du Ministère du Plan, exprimée en 1974, j'ai entrepris une étude des attitudes à l'égard de l'emploi des jeunes déscolarisés sans qualification en quête d'emploi salarié, avec l'accord de l'Office de la Main d'Oeuvre.

Cette étude avait pour objectif l'amélioration des informations sur les jeunes, en vue d'entreprendre des actions pour les faire accéder à la vie active, en organisant éventuellement des projets de formation professionnelle accélérée, de réinsertion dans l'agriculture.

Il s'agissait de savoir - en relation avec l'origine et le passé scolaire de ces jeunes - quelles étaient leurs aspirations professionnelles, les motivations de leurs choix, dans quel lieu et secteur professionnel ils préféreraient exercer leur activité, quels emplois ils accepteraient dans l'immédiat à certaines conditions de lieu et de salaire, quelle était leur position vis-à-vis du retour en milieu rural selon différentes modalités.

J'ai effectué une enquête en 1975 auprès d'un échantillon représentatif des jeunes Ivoiriens de sexe masculin demandeurs d'emploi inscrits à l'Office de la Main d'Oeuvre, à Abidjan, ayant les caractéristiques suivantes : Age 16 à 25 ans - Niveau d'Instruction Générale CM2 à Terminale - à la recherche de leur premier emploi salarié.

423 jeunes ont été interrogés, soit 5 % des jeunes déscolarisés inscrits, dans les locaux de l'Office de la Main d'Oeuvre, avec l'aide d'étudiants en sociologie.

Le déplacement des demandeurs d'emploi est faible, en relation avec leur concentration : en 1975 7,5 % chez les jeunes déscolarisés, 15 % environ dans l'ensemble.

L'enquête d'Abidjan a donné lieu à une publication (1). Voici les faits saillants qui se dégagent des résultats :

Laissés pour compte d'un système d'éducation qui les a déracinés de leur milieu d'origine et conduits inmanquablement vers la ville, sans pour autant leur inculquer de savoir pratique, les jeunes déscolarisés fondent encore leurs plus grands espoirs dans d'hypothétiques formations professionnelles qui leur permettraient d'accéder aux emplois souhaités modernes et rémunérateurs.

Mais il convient de noter que, même au niveau supérieur, celui de l'"idéal", les aspirations ne sont pas démesurées (comptable, mécanographe, employé de bureau, technicien -surtout en mécanique, électricité-) à part quelques exceptions. Et c'est l'intérêt professionnel et non le salaire qui est invoqué le plus fréquemment dans le choix du métier ; les débouchés viennent en troisième position.

Il en est de même pour le niveau inférieur dans l'échelle des aspirations. Il s'agit des emplois auxquels ces jeunes souhaitent accéder sans formation professionnelle préalable. Les attentes sont modestes. Les professions qui apparaissent le plus fréquemment sont presque toutes manuelles (mécanicien et électricien notamment), peuvent effectivement être apprises en cours d'emploi faute d'avoir pu être apprises en apprentissage, ce qu'auraient préféré les trois quarts des enquêtés, et les niveaux de rémunération "espérés" correspondent assez bien à la réalité, avec une légère surévaluation qui n'a rien d'anormal. S'agissant d'un choix plus raisonné, le désir de gagner de l'argent apparaît avant l'intérêt professionnel. De plus, alors que le salariat était envisagé presque exclusivement au niveau supérieur des aspirations -en majorité dans le secteur public-, les métiers permettant une installation "à son compte" apparaissant beaucoup plus fréquemment, il se produit un transfert des aspirations du salariat vers le travail indépendant, qui est autant pris en considération que le salariat dans le secteur privé à ce niveau -moins toutefois que le salariat dans le secteur public. Ainsi, l'esprit d'indépendance, l'initiative individuelle s'affirment lorsque les aspirations deviennent plus modestes.

Mais même ce type d'emploi devient inaccessible à presque tous les jeunes dans la situation actuelle. Aussi leurs attitudes à l'égard des emplois de manoeuvre ne sont-elles plus des attitudes de rejet : la très grande majorité d'entre eux accepteraient un emploi de manoeuvre à Abidjan ; plus de la moitié d'entre eux accepteraient un emploi de manoeuvre hors d'Abidjan, plus facilement hors de leur région d'origine, que dans leur région d'origine.

Mais l'éventualité du salariat agricole -accepté en principe par près de la moitié de ces jeunes déscolarisés- ne semble envisagée sérieuse-

(1) A. HAUSER et C. DESSALLIEN. Attitudes à l'égard de l'emploi. Les jeunes déscolarisés sans qualification inscrits à l'Office de la Main d'Oeuvre d'Abidjan en 1975. ORSTOM - Ministère du Plan 1976, 45 p.

ment que par près de la moitié de ces jeunes déscolarisés - ne semble envisagée sérieusement que par une minorité d'entre eux - de l'ordre de 20 % - et à condition que le salaire minimum (10.000 francs par mois à l'époque de l'enquête, dans une exploitation moderne) soit porté au moins à 15.000 francs par mois.

Un beaucoup plus grand nombre - près de trois quarts - envisageraient avec intérêt un avenir d'exploitant agricole. 87 % de ces jeunes sont d'ailleurs fils d'agriculteur et 30 % ont déjà eu une activité agraire. Mais le plus souvent cette solution leur paraît impraticable, pour des raisons objectives, notamment le manque de terre. Aussi ne font-ils preuve d'aucune initiative personnelle dans ce domaine : ils seraient seulement volontaires pour des opérations engagées par l'Etat.

Les conditions de vie de ces jeunes sont supportables dans l'ensemble grâce à la solidarité familiale, bien que leur insertion dans la ville soit faible (peu de distractions et de relations sociales). Aussi n'envisagent-ils pas de retourner au village dans l'immédiat. Pourtant cette réinsertion dans leur milieu d'origine reste la solution extrême envisagée par 60 % de ceux qui donnent des précisions sur leur durée limite d'attente à Abidjan (45 % des enquêtés - deux ans au maximum pour les trois quarts).

L'étude montre donc que ces jeunes déscolarisés font preuve d'un relatif réalisme à tous les niveaux : à celui des aspirations les plus élevées (profession idéale, apprise à l'école), à celui des attentes (profession envisagée, apprise sur le tas), à celui des possibilités immédiates (emploi de manœuvre).

Elle permet aussi de suggérer une solution à court terme au problème de l'emploi en milieu rural : on peut actuellement intéresser les jeunes déscolarisés aux travaux agricoles.

X
X X
X

Après l'enquête d'Abidjan il a paru bon de se rendre compte si les jeunes déscolarisés demandeurs d'emploi présentaient des caractéristiques et des attitudes différentes à l'égard de l'emploi dans un autre contexte que celui de la capitale.

Il a été décidé d'enquêter à San Pedro et à Bouaké, en 1977 parce que ce sont les deux centres de recrutement de main d'oeuvre les plus importants après Abidjan et aussi parce que ces villes diffèrent beaucoup entre elles, tout en différant d'Abidjan.

Les enquêtes de San Pedro et Bouaké ont été conduites comme celle d'Abidjan : les enquêtés ont été choisis en fonction des mêmes caractéristiques.

85 jeunes ont été interrogés à San Pedro - 11 % des jeunes déscolarisés inscrits - 130 à Bouaké - 9 % des jeunes déscolarisés inscrits.

Le développement de San Pedro et de la région du Sud-Ouest a nécessité un recrutement important de main d'oeuvre et une proportion relativement grande des demandeurs d'emploi de San Pedro avaient pu être placés les années précédant celle de l'enquête (le tiers en 1975, le quart en 1976).

Une importante industrie textile s'est implantée à Bouaké dès 1922, suivie d'autres activités industrielles, notamment une fabrique de cigarettes.

Ces entreprises emploient beaucoup de manoeuvres temporaires, qu'elles gardent moins de six mois : dans ces conditions ces manoeuvres ne peuvent pas faire partie du personnel permanent.

Le placement des demandeurs d'emploi est très faible : en 1976 10 % pour l'ensemble - 5 % pour les emplois de bureau. Les postes offerts sont surtout des emplois de manoeuvre temporaire.

La comparaison des résultats des trois enquêtes fait apparaître quelques différences importantes entre les caractéristiques et les attitudes des jeunes déscolarisés demandeurs d'emploi de San Pedro, de Bouaké et d'Abidjan.

Les enquêtés de San Pedro ne sont venus à San Pedro que parce qu'ils pensaient y trouver du travail. Un nombre important d'enquêtés d'Abidjan et surtout de Bouaké y sont venus poursuivre des études et y sont restés ensuite dans l'espoir de trouver du travail. Aussi les enquêtés de San Pedro - dont la moitié n'a fait que des études primaires - ne songent-ils pas à d'éventuelles études professionnelles en aussi grand nombre que ceux d'Abidjan et de Bouaké et accepteraient-ils un emploi de manoeuvre sur place encore plus facilement que les autres.

Ils sont venus à San Pedro plutôt qu'ailleurs parce qu'ils étaient originaires de régions assez proches ou parce qu'ils croyaient que le développement de la ville leur procurerait du travail, notamment dans le secteur privé ou même comme travailleurs indépendants. D'où l'importance accordée aux débouchés dans le choix du métier.

Pour les enquêtés de San Pedro, qui proviennent en grande majorité de pays de plantations (café, cacao, elaeis, cocotier) où des terres sont encore disponibles, la vie rurale garde plus d'attraits que pour ceux d'Abidjan et de Bouaké, que ce soit le retour au village ou l'installation comme exploitant agricole avec l'aide de l'Etat. Mais ils sont plus au courant des réalités agricoles que les autres et la situation de manoeuvre agricole les tente encore moins que les autres.

Les enquêtés de San Pedro se différencient aussi des autres par l'attitude qu'ils adoptent à l'égard de l'emploi dans leur région d'origine : ils auraient tendance à accepter plus facilement un emploi, même de manoeuvre, dans leur région d'origine qu'ailleurs. Au contraire, les enquêtés de Bouaké accepteraient plus facilement un emploi de manoeuvre et même, semble-t-il, autre que manoeuvre hors de leur région d'origine.

Les enquêtés de Bouaké, dont la moitié sont de l'éthnie locale Baoulé, ont une insertion dans la ville plus forte que ceux d'Abidjan et de San Pedro : ils se distraient davantage, appartiennent à plus d'associations, vivent plus fréquemment chez leurs parents. Cependant ils quitteraient plus facilement leur ville pour un emploi de manoeuvre (non agricole) - tout comme les enquêtés de San Pedro - que les enquêtés d'Abidjan, ville dont l'attraction reste forte.

Près de la moitié des enquêtés de Bouaké ont une activité d'attente, beaucoup moins à San Pedro et Abidjan. Il s'agit presque toujours de contracts occasionnels de manoeuvre dans une entreprise industrielle de la place. Cette activité peut représenter une fraction notable du temps passé comme demandeur d'emploi.

Les enquêtés de Bouaké, qui envisagent une attente à l'Office de la Main d'Oeuvre moins longue dans l'ensemble que ceux de San Pedro et d'Abidjan, envisagent aussi beaucoup moins fréquemment la réinsertion dans leur milieu d'origine après l'attente - un grand nombre d'entre eux étant originaires de régions où les terres utilisables sont toutes occupées - et beaucoup plus fréquemment d'apprendre un métier. Ils sont plus au courant des réalités industrielles que les autres et se rendent mieux compte de leur manque de qualification.

Les enquêtes de San Pedro et de Bouaké ont permis d'approfondir un point que l'enquête d'Abidjan n'avait pas suffisamment éclairé : les raisons du refus éventuel d'un emploi de manoeuvre agricole : il est apparu que le refus peut provenir non seulement du bas salaire mais aussi de la répugnance de l'enquêté pour ce genre de travail.

La comparaison des résultats des trois enquêtes montre qu'une accentuation de la régionalisation des moyens de l'Office de la Main d'Oeuvre serait susceptible de mettre les demandeurs d'emplois en condition de mieux supporter leur situation.

Abidjan, avril 1979

Publication

C. DESSALLIEN, A. HAUSER : Attitudes à l'égard de l'emploi. Les jeunes déscolarisés sans qualification inscrits à l'Office de la Main d'Oeuvre de San Pedro et Bouaké en 1977. Comparaison avec les résultats d'Abidjan. Abidjan, Centre ORSTOM des Sciences Humaines, décembre 1978, 80 p.

DIFFUSION INTERNE

LA RECHERCHE
URBAINNE
A L'ORSTOM

*tome 1: orientations
et projets*

ORSTOM PARIS
AOUT 1979

DIFFUSION INTERNE

LA RECHERCHE

URBAINE

A L'O.R.S.T.O.M.

**Tome 1 :
ORIENTATIONS ET PROJETS**

**O.R.S.T.O.M. PARIS
août 1979**